

te-Chapelle jusqu'à la Révolution. L'occupation même de Paris par les Anglais n'avait pas porté atteinte à l'usage où l'on était de les vénérer. Depuis la fondation de la Sainte-Chapelle jusqu'en 1656, les clefs étaient gardées par le roi lui-même ou par un seigneur délégué qui ne pouvait les prêter sans l'ordre du roi.

La châsse de Notre-Dame rappelle la mémorable histoire de la Relique dont saint Louis avait enrichi la Fille aînée de l'Eglise. On lit sur sa première face : " La sainte Couronne de Notre Seigneur Jésus-Christ, conquise par Baudoin, à la prise de Constantinople en 1204, engagée aux Vénitiens en 1238, fut reçue avec une grande piété par saint Louis à Villeneuve, près Sens, le 10 août 1239. "

Sur la seconde face : " Transférée de la Sainte-Chapelle à l'abbaye de saint Denis, en France, par ordre de Louis XVI en 1791, rapportée à Paris en 1793, dépouillée à l'hôtel des Monnaies et portée à la Bibliothèque nationale en 1794, elle fut enfin restituée à l'église Notre-Dame, par ordre du gouvernement, le 26 octobre 1804."

Sur la troisième face : " Reconnue le 15 octobre 1805 par P. Dienzi et C. N. Warenflot, vicaire général de Coutances, chargés en 1791 d'en prendre une parcelle pour Port-Royal, elle a été transférée solennellement à l'église Notre-Dame par J. B. cardinal de Belloy, archevêque de Paris, le 10 août 1806."